



Charte du Parc amazonien de Guyane

Convention d'application sur la Commune de Camopi

15 décembre 2016 au 15 décembre 2019

Entre,

L'établissement public du **Parc amazonien de Guyane**, ci-après désigné par « le Parc amazonien »,
représenté par son président, M. Claude SUZANON,

Et d'autre part,

La **commune de Camopi**, représentée par le Maire, M. Joseph CHANEL,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L et R 331 et suivants ;

Vu le décret n°266-2007 du 27 février 2007 créant le parc national dénommé « Parc amazonien de Guyane » ;

Vu le décret n°2013-968 du 28 octobre 2013 portant approbation de la charte du Parc amazonien de Guyane ;

Vu la délibération n°2014-162 du 13 mars 2014 du conseil d'administration du Parc amazonien portant délégation de certaines compétences au bureau

Vu la délibération n°2014-169 du 13 mars 2014 du conseil d'administration du Parc amazonien validant la présente convention et autorisant le président à la signer ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2015-15-05/SM du conseil municipal de la commune de Camopi en date 15 mai 2015 décidant de l'adhésion de la commune à la charte du Parc amazonien ;

Vu la délibération 2016-09-29-58/SM du conseil municipal de la commune de Camopi en date du 22 septembre validant la présente convention et autorisant le maire à la signer ;

La charte du Parc amazonien de Guyane est le projet de développement durable et de protection des patrimoines naturels, paysagers et culturels des territoires concernés par le parc national. Ce projet a vocation à être mis en œuvre de manière locale et partenariale : il identifie pour chacune des mesures proposées les pilotes et partenaires pressentis ainsi que le rôle que l'établissement public du Parc amazonien pourra jouer.

Les conventions d'application de la charte sont des outils de déclinaison territoriale et opérationnelle de la charte et prévoient les partenariats entre l'établissement public du Parc amazonien de Guyane et les collectivités territoriales. L'établissement public du PAG conventionne de manière bilatérale avec chacune des collectivités concernées, il peut également signer des contrats de partenariats avec des acteurs privés.

Par la présente convention d'application, la commune de Camopi et l'établissement public du Parc amazonien donnent un cadre formel à leurs partenariats, à leurs engagements et projets communs permettant ainsi de mettre en œuvre de manière concrète la charte du Parc amazonien de Guyane sur le territoire de Camopi.

La commune de Camopi et l'établissement public du Parc amazonien conviennent ensemble ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention d'application

La présente Convention d'application résulte d'un diagnostic partagé des problématiques de territoire et d'une construction entre la Mairie et le Parc amazonien des actions à mettre en œuvre.

La présente Convention d'application a pour objectifs principaux :

- D'identifier les actions permettant la mise en œuvre des orientations et des objectifs de la charte du Parc amazonien sur le territoire de la commune de Camopi :
 - les actions impliquant un partenariat entre la commune et l'établissement public du Parc amazonien (annexe 1-1),
 - Action 1 : Développement de l'offre touristique et du tourisme à Camopi
 - Action 2 : Construction d'une offre de formation variée et délocalisée sur la commune
 - Action 3 : Développement d'une offre d'activités sur la commune de Camopi pour la jeunesse
 - Action 4 : Accompagnement de l'installation des équipements et des services sur Camopi
 - Action 5 : Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat
 - Action 6 : Facilitation de l'accès aux équipements de transformation de couac en vue de stimuler une production locale

JE 

- Action 7 : Mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable
 - Action 8 : Organisation et accompagnement de rencontres et échanges interculturels
 - Action 9 : Sauvegarde, transmission et valorisation des langues, musiques, chants et danses
- o et les actions menées par l'établissement public du Parc amazonien sur le territoire communal sans implication directe de la commune (annexe 1-2) ;
 - De définir les modalités de partenariat pour chacune des actions ;
 - De favoriser l'échange régulier entre les signataires.

Les actions identifiées dans cette convention qui le nécessitent feront l'objet d'une convention particulière, notamment en cas de plan de financement complexe ou dont le coût total est supérieur à 50 000 euros.

Conformément à la volonté de la mairie exprimée en conseil municipal à l'occasion de la validation de la présente convention, l'action 1 *Développement de l'offre touristique et du tourisme à Camopi* devra refaire l'objet d'une concertation approfondie avec les élus et les acteurs locaux afin de redéfinir les objectifs et réalisations, et ce avant toute mise en œuvre du projet.

Article 2 : Périmètre concerné par la convention

L'ensemble du territoire communal de Camopi inclus dans la zone d'adhésion du Parc amazonien de Guyane et dans la zone de cœur est concerné par la présente convention.

Article 3 : Date d'effet, durée de validité et avenants à la convention

La présente convention d'application prend effet à la date de sa signature jusqu'au 15 décembre 2019.

Elle peut faire l'objet d'avenants, en particulier suite aux bilans éventuels prévus à l'article 6.

Conformément aux délibérations visées ci-dessus, le conseil municipal de Camopi et le conseil d'administration du Parc amazonien délèguent respectivement au maire et au président du Parc amazonien la possibilité de définir et signer des avenants, lorsque ceux-ci ne portent que sur les annexes de la convention (ajout, suppression d'actions, modification de la description ou des modalités de mise en œuvre des actions) ou sur la prorogation de la présente convention sur un (1) an.

Tout avenant portant modification au corps de la présente convention nécessitera quant à lui des délibérations préalables du conseil municipal et du conseil d'administration du Parc amazonien.

Article 4 : Engagements généraux des deux parties

Pendant la période de mise en œuvre de la convention, **l'établissement public du Parc amazonien** s'engage, dans la limite de ses moyens techniques, humains et financiers, à :

- Prendre en compte les attentes de la commune et l'associer étroitement à l'élaboration et la mise en œuvre des actions qui la concerne ;
- S'impliquer dans la mise en œuvre des actions listées en annexe 1-1 selon les modalités de partenariat définies en annexe 2 ;
- Informer régulièrement la commune sur les actions mises en œuvre, que celle-ci soit directement impliquée ou non ;
- Communiquer sur les actions menées avec la commune de Camopi.

De son côté, pendant la même période, **la commune de Camopi** s'engage, dans la limite de ses moyens techniques, humains et financiers, à :

- Prendre en compte les orientations de développement durable et les objectifs de protection des patrimoines définis par la charte dans la mise en œuvre de sa politique communale ;
- Associer l'établissement public du Parc amazonien dans la réflexion sur ses projets d'aménagement et de développement local ;
- S'impliquer dans la mise en œuvre des actions listées en annexe 1-1 selon les modalités de partenariat définies en annexe 2 ;
- Communiquer sur les actions menées avec l'établissement public du Parc amazonien.

Article 5 : Modalités de mise en œuvre et suivi de la convention

La commune désigne un élu référent pour cette convention et pour chacune des actions. Ce sont les interlocuteurs privilégiés pour l'établissement public du Parc amazonien et relais auprès de la population.

Le chef de la délégation territoriale de l'Oyapock est le référent au sein de l'établissement public du Parc amazonien pour cette convention. Il est l'interlocuteur privilégié de la commune et s'assure de la coordination des actions prévues par la présente convention sur le territoire communal.

L'élu référent et le chef de la délégation territoriale veillent à l'échange régulier d'informations sur les différentes actions et au respect des termes de la convention.

Des rencontres des parties seront organisées afin de réaliser chaque année un suivi de sa mise en œuvre, de procéder à d'éventuels ajustements et, le cas échéant, d'ajouter de nouvelles actions identifiées en cours de convention.

Autant que de besoin, l'une ou l'autre des parties peut solliciter d'autres rencontres. A la demande du Maire, le chef de la délégation de l'Oyapock du Parc amazonien intervient en conseil municipal pour informer sur l'état d'avancement des actions prévues par cette convention.

En fin de convention, une réunion est tenue afin de tirer le bilan de celle-ci et nourrir les échanges pour la rédaction de la convention suivante.

Cette convention pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, notamment dans le cas où les parties souhaiteraient mettre en œuvre une nouvelle convention d'application.

En cas de différends rencontrés dans l'exécution de la présente convention, les contractants s'engagent à se réunir pour chercher un règlement à l'amiable. En cas d'impossibilité d'aboutir à une solution de compromis, les partenaires conviennent de s'en remettre à l'arbitrage du Préfet de Guyane.

Fait à Camopi, le 15/12/ 2016

Le Maire de la commune de Camopi,



M. Joseph CHANEL



Le Président du Parc amazonien de Guyane,



M. Claude SUZANON



Annexe 1-1 : Actions partenariales impliquant la commune de Camopi, l'établissement public du Parc amazonien et, le cas échéant, d'autres partenaires

La description de ces mesures ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sont détaillées en annexe 2, ainsi que dans le *cahier technique des actions*.

N°	Actions	Période
1	Développement de l'offre touristique et du tourisme à Camopi	A définir
2	Construction d'une offre de formation variée et délocalisée sur la commune	2016-2019
3	Développement d'une offre d'activité sur la commune de Camopi pour la jeunesse	2016-2019
4	Accompagnement de l'installation des équipements et des services sur Camopi	2016-2019
5	Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat	2016-2019
6	Facilitation de l'accès aux équipements de transformation de couac en vue de stimuler une production locale	2016-2018
7	Mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable	2016-2019
8	Organisation et accompagnement de rencontres et échanges interculturels	2016-2018
9	Sauvegarde, transmission et valorisation des langues, musiques, chants et danses	2016-2018

Annexe 1-2 : Actions menées par l'établissement public du Parc amazonien

Actions	Période	Zone
Enjeu 1 - Préservation de l'écosystème forestier amazonien et des interactions entre l'Homme et le milieu naturel		
Surveiller le territoire et mettre en œuvre la police de l'environnement	2016-2019	ZA/ZC
Évaluer et suivre les impacts portés à l'environnement par les activités d'orpaillage illégal	2016-2019	ZA/ZC
Contribution au réseau régional de suivi de turbidité	2016-2019	ZA/ZC
Participer à la lutte contre l'orpaillage illégal	2016-2019	ZA/ZC
Suivi des ressources gibier et évaluer leur pérennité (mise en œuvre des indicateurs cynégétiques) et participation à la gouvernance chasse	2016-2019	ZA/ZC
Participer au réseau national de suivi temporel des oiseaux communs (Programme STOC-EPS)	2016-2019	ZA/ZC
Suivi des espèces indicatrices de qualité des milieux et à fort enjeu de conservation (Loutre)	2016-2018	ZA
Etudes et programmes scientifiques : enquêtes agrobiodiversité, étude sur l'économie familiale	2016-2019	ZA/ZC
Préfiguration du projet de définition de mesures de gestion sur des ressources forestières spécifiques (ex: Arouman)	2016-2019	ZA
Animation et enrichissement de l'observatoire des dynamiques agricoles (AGRIPAG)	2016-2019	ZA
Contribution à l'observatoire photographique des paysages de France	2016-2019	ZA/ZC
Enjeu 2 – Reconnaissance et valorisation de la diversité culturelle et transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire		
Surveillance de l'état de conservation des sites archéologiques	2016-2019	ZA/ZC
Appui financier et technique aux festivals et journées culturelles	2016-2019	ZA
Accompagnement des études archéologiques de la DAC	2016-2019	ZA
Enjeu 3 - Amélioration de la qualité de vie des habitants et développement économique local adapté		
Animer le GAL Sud – Mettre en oeuvre le programme LEADER Sud Guyane 2017-2022	2017 à 2022	ZA
Soutien à la généralisation des projets d'Assainissement non collectif en sites isolés	2016-2019	ZA
Soutien aux démarches d'insertion par l'activité économique	2016-2019	ZA
Plan d'action Eco-responsabilité	2016-2019	ZA
Participation au Salon du Tourisme et valorisation des destinations du Sud de la Guyane	2016-2019	ZA
Elaboration d'une stratégie d'Eco-tourisme et de tourisme adapté déclinée par bassin de vie	2016-2019	ZA
Elaboration d'une stratégie de développement agricole à l'échelle du Parc amazonien, notamment par des études participatives	2016-2019	ZA
Contribution au développement de la marque « Esprit Parc national »	2016-2018	ZA

Annexe 1-3 : Concordance entre la charte et les actions prévues dans la convention

Pour la zone d'adhésion

CHARTÉ				CONVENTION
Orientations		Sous-orientations		N° actions
OR I-1	Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et pérenniser les pratiques humaines associées	OR I-1-1	Connaître les ressources, les pratiques humaines et leurs interactions	>
		OR I-1-2	Co-construire, avec les collectivités et les communautés locales, des mesures de gestion des ressources naturelles et d'accès aux espaces	>
		OR I-1-3	Mettre en œuvre les mesures de gestion des ressources naturelles	>
OR I-2	Protéger les paysages et les habitats remarquables	OR I-2-1	Caractériser et cartographier la biodiversité et les conditions environnementales, assurer le suivi de leurs dynamiques	>
		OR I-2-2	Produire, valoriser des données et organiser les collections en vue de leur restitution au public	>
		OR I-2-3	Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement	> 7
		OR I-2-4	Mettre en œuvre la police de l'environnement	>
OR I-3	Participer à l'objectif d'éradication de l'orpaillage illégal	OR I-3-1	Consolider le dispositif de surveillance et d'alerte sur les activités d'orpaillage illégal	>
		OR I-3-2	Assurer un diagnostic efficace des impacts environnementaux et humains de l'orpaillage illégal	>
		OR I-3-3	Optimiser la lutte contre l'orpaillage illégal sur le territoire du Parc national	>
OR II-1	Préserver les patrimoines culturels matériels et immatériels	OR II-1-1	Identifier les patrimoines culturels des territoires	> 9
		OR II-1-2	Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales	> 9
		OR II-1-3	Protéger, de manière adéquate, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles	> 9
OR II-2	Favoriser les initiatives de sensibilisation et de transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire locaux entre les générations	OR II-2-1	Soutenir les initiatives et l'action culturelle locale	> 3, 5
		OR II-2-2	Proposer des outils de médiation culturelle	> 9
		OR II-2-3	Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local	> 2, 3
		OR II-2-4	Développer des liens avec l'école	> 7
OR II-3	Partager la richesse culturelle du territoire et promouvoir le dialogue interculturel	OR II-3-1	Œuvrer pour la reconnaissance publique de la diversité culturelle	> 9
		OR II-3-2	Favoriser les espaces de rencontres et de dialogue entre les cultures	> 1, 5, 7, 8
OR III-1	Contribuer à la mise en place d'infrastructures et des services publics adaptés au contexte local	OR III-1-1	Associer les populations aux choix et à la mise en œuvre des équipements et services	> 4
		OR III-1-2	Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes	> 4
		OR III-1-3	Désenclaver les territoires	> 2, 3, 4
		OR III-1-4	Améliorer l'offre de santé sur les territoires concernés par le Parc national et mettre en place les outils permettant aux populations d'être actrices de leur santé	>
		OR III-1-5	Adapter l'école aux spécificités des territoires et des populations qui y vivent	>
OR III-2	Accompagner le développement d'une économie locale adaptée et durable	OR III-2-1	Promouvoir un aménagement du territoire permettant un développement local adapté et durable	> 4
		OR III-2-2	Développer l'attractivité du territoire	> 1
		OR III-2-3	Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local	> 1, 2, 6
		OR III-2-4	Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité	> 1, 4, 5, 6
		OR III-2-5	Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes	> 1, 5
		OR III-2-6	Accompagner les porteurs de projets économiques	> 1

Pour la zone de cœur

		CHARTÉ		CONVENTION
Objectif		Sous-objectif		N° actions
OPP I-1	Maintenir l'intégrité, les fonctionnalités et la diversité d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel	OPP I-1-1	Caractériser et cartographier la biodiversité et les conditions environnementales, assurer le suivi de leurs dynamiques	>
		OPP I-1-2	Produire, valoriser des données et organiser les collections en vue de leur restitution au public	>
		OPP I-1-3	Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement	>
		OPP I-1-4	Organiser une surveillance renforcée de la zone de cœur	>
OPP I-2	Éradiquer l'orpaillage de la zone de cœur	OPP I-2-1	Consolider le dispositif de surveillance et d'alerte sur les activités d'orpaillage	>
		OPP I-2-2	Évaluer les impacts environnementaux et restaurer les écosystèmes dégradés	>
		OPP I-2-3	Optimiser la lutte contre l'orpaillage en zone de cœur	>
OPP I-3	Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et pérenniser les pratiques humaines associées	OPP I-3-1	Connaître les ressources, les pratiques humaines et leurs interactions	>
		OPP I-3-2	Co-construire, avec les communautés locales, des mesures de gestion des ressources naturelles et d'accès aux espaces	>
		OPP I-3-3	Mettre en œuvre les mesures de gestion des ressources naturelles	>
OPP II-1	Préserver les patrimoines culturels matériels et immatériels	OPP II-1-1	Identifier les patrimoines culturels des territoires	>
		OPP II-1-2	Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales	>
OPP II-2	Respecter les modes de vie des communautés d'habitants et les pratiques locales			
OPP III-1	Rechercher l'exemplarité dans l'intégration des aménagements et des projets (écoresponsabilité, réversibilité ...)			1
OPP III-2	Mettre en œuvre une politique d'accueil du public adaptée			1

VC

Annexe 2 : Description des actions partenariales impliquant la commune de Camopi, l'établissement public du Parc amazonien et, le cas échéant, d'autres partenaires

Note : Les budgets ci-dessous sont présentés à titre indicatif et estimatif, dans la mesure où les budgets définitifs sont conditionnés par le dialogue budgétaire et les conventions de financement qui auront lieu entre les différents partenaires, et en premier lieu entre la Mairie et le Parc amazonien.

Projet n°1 : Développement de l'offre touristique et du tourisme à Camopi

Territoire et zones d'interventions	Camopi bourg et proximités
Description synthétique du projet	Ce projet consiste à développer une offre touristique sur Camopi qui soit respectueuse de l'environnement et des habitants. En accord avec la décision du Conseil Municipal validant la convention d'application de la charte sur Camopi, avant toute mise en œuvre, le projet de développement de l'offre touristique et de tourisme sera redéfini avec les élus et les acteurs locaux afin d'intégrer au mieux les aspirations de la commune, des acteurs locaux et des habitants.
Rôle des différents partenaires du projet	A définir avec les élus et acteurs locaux
Public cible / bénéficiaires	A définir avec les élus et acteurs locaux
Budget estimatif par sources de financement	A définir avec les élus et acteurs locaux
Durée prévue – période d'intervention	A définir avec les élus et acteurs locaux
Référence Charte	A définir avec les élus et acteurs locaux

Projet 2 : Construction d'une offre de formation variée et délocalisée sur la commune

Territoire et zones d'interventions	Camopi Bourg et proximité – Trois-Sauts
Description synthétique du projet	<p>Le projet s'inscrit dans l'objectif général de renforcer les compétences locales et améliorer l'accès à l'emploi des Camopiens. Il vise pour cela à développer une offre de formation sur la commune permettant aux habitants de Camopi d'être en mesure de s'informer sur les formations qui existent et de se former, soit localement soit sur le littoral, tout en étant accompagnés en amont sur leur recherche et élaboration de projet professionnel en vue d'un choix et d'un suivi de formation adapté et efficace.</p> <p>Les objectifs sont ainsi de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire émerger une offre de formation variée et adaptée au territoire • Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation • Favoriser la tenue de formations délocalisées sur Camopi
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Commune : financeur + mise à disposition de lieu de formation</p> <p>PAG : Pilote, mobilisation de partenaires, appui par Microprojets, organisation de formation, financeur</p> <p>CTG : financement, voire accompagnement</p> <p>Préfecture/SPCI : accompagnement</p> <p>CRPV : Appui technique</p> <p>Point information jeunesse (PIJ) : accompagnement local, centre de ressources et d'information, animation collective</p> <p>Maison Familiale Rurale (MFR) de Régina : Appui technique et organisation de formations</p> <p>Pôle emploi et BGE : Organisation d'accompagnement de projets professionnels, de formations et leur financement</p> <p>RSMA : Proposition et organisation de formations</p> <p>DIECCTE : Financement, voire accompagnement</p> <p>Organismes de formation : proposition et organisation de formations</p> <p>CCEG : financement</p>
Public cible / bénéficiaires	Les habitants (en particulier les jeunes) peu ou pas qualifiés et/ou souhaitant de professionnaliser et spécialiser sur une branche professionnelle
Budget estimatif par sources de financement	Cf ci-après
Durée prévue – période d'intervention	2017-2019
Référence Charte	<p>OR II-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local</p> <p>OR III-1-3 Désenclaver les territoires</p> <p>OR III-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local</p>

	Livrables	Mairie		PAG		Autres partenaires	
		Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel (H/J)	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel (H/J)	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel
2016	Diagnostic	7500	3	7500	3		10
	Accompagnement à la mise en place de formation sur le territoire : formation aux premiers secours, code de la route, permis bateau,...	2500	2	2500	5		10
2017	formation association jeunesse			dans jeunesse			
	Recueil de formation	1000	2	1000	5		
	Calendrier des formations – catalogue des formations – passage de personnes ressources selon un calendrier (formation – orientation – accompagnement)	1000	2	1000	5		
	Poste informatique « Orientation » - ressources papier disponibles	5000	15	5000	5	15000	10
	Parcours accompagnement		10	5000	30	10000	30
	Formations organisées sur le territoire		25		25	à négocier	100
2018-2019	formation association jeunesse			dans jeunesse			
	Lieu équipé pour la formation			à négocier			
	Formations organisées sur le territoire		25		25	à négocier	100
	Personnes participant à des formations		12		12		
TOTAL		17000	96	22000	115	25000	260
TOTAL PROJET				64471			
TOTAL PROJET AVEC RH				165736			

Coûts Mairie 2017	En personnel	Fonctionnement	Investissement
	54	7000	à négocier

VC 

Projet 3 : Développement d'une offre d'activité sur la commune de Camopi pour la jeunesse

Territoire et zones d'interventions	Camopi Bourg et proximités – Trois-Sauts
Description synthétique du projet	<p>Le projet souhaite contribuer l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse de la commune de Camopi. Il cherche pour cela à développer une plus grande offre d'activités sur Camopi pour les jeunes, à la fois pour ceux du bourg et des écarts.</p> <p>Pour cela, le Parc amazonien avec la Mairie accompagnent les associations et structures porteuses de projets ayant pour objectif d'améliorer et diversifier cette offre d'activités. Cet accompagnement passera à la fois par la diffusion par le PAG d'un appel à propositions régulier pour financer les structures désireuses de mettre en place des animations pour les jeunes de la commune, mais aussi par le renforcement des capacités des acteurs locaux (et en premier lieu les associations). A travers ce projet, un planning d'activité annuel coordonné sera également élaboré par les acteurs de la commune. Ce projet permettra ainsi de fédérer les différents acteurs jeunesse de la commune afin qu'ils puissent proposer une large gamme d'activités tout au long de l'année, vacances scolaires incluses.</p> <p>Il cherchera enfin à mettre en place deux lieux dédiés pour la jeunesse, un espace de plein air d'une part pour les 3-12ans et un espace pour les adolescents et jeunes adultes d'autre part, sous la forme d'un cyber-foyer ou pôle jeunesse équipé de matériel et de ressources et sous la responsabilité d'un animateur-gestionnaire.</p> <p>Les objectifs du projet sont ainsi de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration et au soutien avec les acteurs communaux d'un programme d'activités sur la commune, accessible au plus grand nombre • Accompagner les initiatives et le renforcement des capacités des acteurs locaux qui seraient en mesure de proposer des activités sur la commune • Ouvrir et gérer de manière pérenne des lieux dédiés aux jeunes pour la pratique d'activités diverses
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Commune : Pilotage par un élu référent et le Maire, animation du groupe d'acteurs souhaitant réaliser des activités sur la commune, financeur, maîtrise d'ouvrage sur le pôle jeunesse, transport des enfants, participation financière à l'appel à proposition</p> <p>PAG : Co-animation du groupe d'acteurs souhaitant réaliser des activités sur la commune, aide à la mise en place d'activités sur la commune, appui financier, logistique, animation du groupe d'animateurs, mise en place appel à propositions</p> <p>Etablissements scolaires : Appui à la réalisation d'activités dans le cadre scolaire, mise à disposition de locaux et d'enseignants, membre du groupe de travail</p> <p>Associations : Mise en place d'activités sur la commune, membres du groupe de travail</p> <p>Entrepreneurs locaux : Location de pirogue et de locaux</p> <p>Jeunes de la commune : Membres du groupe de travail et participent à la réalisation du planning d'animation</p> <p>CTG, DJSCS : financeurs</p> <p>Autres organismes extérieurs : financeurs et proposition d'activités sur la commune (à déterminer)</p>
Public cible / bénéficiaires	Les jeunes 12-30ans en priorité (environ 800 personnes sur Camopi et Trois-Sauts) Les associations locales (6-8 associations actives)
Budget estimatif par sources de financement	Cf ci-après
Durée prévue – période d'intervention	2016-2019 – Action déjà engagée courant 2016
Référence Charte	OR II-2-1 Soutenir les initiatives et l'action culturelle locale OR II-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local OR III-1-3 Désenclaver les territoires

	Livrables	Mairie		PAG		DJSCS/PREF.	CTG	Commentaires
		Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	
2016	appel à propositions			8500				
2017	appel à propositions formation association jeunesse	à définir si volonté de participation à l'AAP		12000 3750		à négocier		
2018	appel à propositions formation association jeunesse Aire de jeux réhabilitation pôle jeunesse	à définir 25000* 35000*		12000 3750		à négocier 25000 à 45000 35000 à 65000		Coût total aire de jeux: entre 50000 et 70000 Coût total rénovation pôle jeunesse: entre 70000 et 100000
2019	appel à propositions Fonctionnement pôle jeunesse	A définir		12000		à négocier		

*répartition des coûts avec les partenaires à négocier

TOTAL	60000		52000		60000 à 110000
TOTAL PROJET	182000 à 222000				

Coûts Mairie 2017	En personnel	Fonctionnement	Investissement
			0

ve 

Projet 4 : Accompagnement de l'installation des équipements et des services sur le territoire

Territoire et zones d'interventions	Camopi Bourg et proximités – Trois-Sauts
Description synthétique du projet	<p>Le projet consiste à assurer et accompagner l'arrivée des services et infrastructures de base sur le territoire de la commune de Camopi.</p> <p>Il s'articule pour cela en quatre objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mise en œuvre de projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement • Permettre l'électrification des villages de Trois-Sauts pour la gestion collective du froid • Assurer une collecte sélective des déchets fonctionnelle à Camopi et Trois-Sauts • Mettre en place un programme de réhabilitation des passerelles de la Commune <p>Le Parc amazonien s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement de l'arrivée des services par un appui institutionnel, technique et administratif. Le cas échéant, l'établissement pourra se positionner en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage / assistant à maîtrise d'œuvre, sur demande de la Commune de Camopi.</p>
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Commune : Pilotage par un élu référent, Maître d'ouvrage des opérations relative aux services d'Adduction d'eau potable, d'assainissement des eaux usées, d'électrification rurale et d'amélioration du cadre de vie.</p> <p>Communauté de Communes de l'Est Guyanais : Collectivité compétente en matière de gestion des déchets à Camopi. Maître d'ouvrage des opérations liées à la collecte, la gestion et l'élimination des déchets.</p> <p>PAG : Partenaire technique et financier, potentiellement AMO AMOe sur demande de la Commune.</p> <p>Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt : assistance conseil, conducteur d'opération ou maître d'œuvre des opérations</p> <p>Entreprises : Réalisation des travaux / études,</p> <p>Association Kwala Faya : Partenaire technique, notamment sur le volet de l'accompagnement de l'arrivée de services et de la sensibilisation des habitants,</p> <p>Financeurs : CPER (Etat), FACé (MIN), FEADER (CTG).</p> <p>Régiment de Service Militaire Adapté : détection et formation des habitants intéressés aux thématiques liées aux projets</p> <p>Eco-organismes : Maître d'ouvrage des opérations liées à la collecte sélective dans le cadre de mandats de pourvoi de la CCEG</p>
Public cible / bénéficiaires	Habitants de la commune de Camopi (estimation : plus de 2000 habitants en 2016) (environ 65% sur le Moyen-Oyapock et 35% sur le Haut-Oyapock)
Budget estimatif par sources de financement	Cf. ci-après
Durée prévue – période d'intervention	2016-2019 – Action déjà engagée courant 2016
Référence Charte	<p>OR III-1-1 Associer les populations aux choix et à la mise en œuvre des équipements et services</p> <p>OR III-1-2 Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes</p> <p>OR III-1-3 Désenclaver les territoires</p> <p>OR III-2-1 Promouvoir un aménagement du territoire permettant un développement local adapté et durable</p> <p>OR III-2-4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité</p>

JE 

	Livrables	Mairie		PAG		Autre	
		Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel HJ	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel HJ	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel HJ
2016	Mise en place d'une formation-action pour la construction de d'une passerelle à Trois-Sauts			23 000	15		5
	Réhabilitation de la passerelle de Yawapa par la Commune		3	5 000	3	35 000	4
	Mobilisation des partenaires et montage d'un dossier de demande de financement pour l'électrification de Trois-Sauts	2 500	3	2 500	3		15
	Montage d'un programme d'opération pour la collecte des déchets dans les écarts de la rivière Camopi, de l'Oyapock et de Trois-Sauts		2	5 000	2		5
	Montage d'un programme de réhabilitation / revalorisation des carbets photovoltaïques de Camopi (et mise à niveau des personnes formés pour la maintenance de ces équipements)	2 500	5	2 500	5		10
2017	Mise en place d'un programme global de réfection des ouvrages bois de la commune de Camopi	10 000	5	10 000	10	50 000	
	Phases pré-opérationnelles pour l'électrification des habitants de Trois-Sauts	5 000	20	5 000	20	à négocier	10
	Phases pré-opérationnelles à la réhabilitation des écocarbets de Trois-Sauts et mise en place d'une nouvelle génération d'équipements intégrant une fonction de tri sélectif	2 500	2	2 500	2		5
	Phases pré-opérationnelles du projet durable de tri sélectif à Camopi bourg et Trois-Sauts	2 500	2	2 500	2		5

Je 

2018	Mise en oeuvre du programme global de réfection des ouvrages bois de la commune de Camopi	10 000	5	10 000	10	50 000	
	Electrification (carbet collectif « froids ») de la moitié des habitants de Trois-Sauts (75 kits froids)	à définir	20	à définir	20	à négocier	10
	Réhabilitation des écocarbets de Trois-Sauts et mise en place d'une nouvelle génération d'équipements intégrant une fonction de tri sélectif	à négocier	20	30 000	30	50 000	15
	Mise en fonctionnement du projet durable de tri sélectif à Camopi bourg et Trois-Sauts	1 000	5	1 000	5	20 000	5
2019	Finalisation du programme global de réfection des ouvrages bois de la commune de Camopi	500	5	500	5		
	Electrification (carbet collectif « froids ») de l'ensemble des habitants de Trois-Sauts (150 kits froids) et mise en place du système de gestion	à définir	20	à définir	20	à négocier	10

TOTAL	36 500	117	99 500	152	205 000	99
TOTAL PROJET HORS RH			341 000			
TOTAL PROJET AVEC RH			420 120			

Coûts Mairie 2017	En personnel	Fonctionnement	Investissement
		29	10 000

VC 

Projet 5 : Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat

Territoire et zones d'interventions	Camopi Bourg et proximités – Trois-Sauts
Description synthétique du projet	<p>Le projet cherche à contribuer au maintien et à la dynamisation de la production d'artisanat dans un objectif d'autonomie des habitants, de développement économique et de reconnaissance des identités.</p> <p>Il se fixe pour cela les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter et renforcer la rencontre entre l'offre de produits des artisans de Camopi et Trois Sauts et la demande de produits d'artisanat par les habitants et par les acheteurs extérieurs. • Valoriser les savoir-faire sur des produits d'artisanat en voie de disparition et favoriser leur transmission • Stimuler l'intérêt des jeunes générations autour des savoir-faire traditionnels
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Commune : Financement, recherche de financements, appui logistique, mise à disposition de lieux, animation échanges avec artisans</p> <p>PAG : Pilotage, financement, recherche de financements, appui logistique, mobilisation des partenaires, organisation de formations</p> <p>Ecole primaire : Pilotage et animation projets de sensibilisation</p> <p>Collège : Pilotage et animation projet sur les techniques de construction avec classes SEGPA</p> <p>Association Gadepam : Appui ventes à l'extérieur, animations sur circuits de vente et sur autres projets</p> <p>Associations locales : Animation sur projets transmission et échanges avec artisans</p> <p>CTG : Financement</p> <p>DAC : Financement, mobilisation des partenaires</p> <p>Fondation du patrimoine : Financement</p>
Public cible / bénéficiaires	<p>Les artisans (environ 40 recensés sur la commune)</p> <p>Les habitants (estimation : plus de 2000 en 2016, dont environ 35% sur le Haut-Oyapock)</p>
Budget estimatif par sources de financement	Cf. ci-après
Durée prévue – période d'intervention	2016-2019 – Action déjà engagée courant 2016
Référence Charte	<p>OR II-2-1 Soutenir les initiatives et l'action culturelle locale</p> <p>OR II-3-2 Favoriser les espaces de rencontres et de dialogue des cultures</p> <p>OR III-2-4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité</p> <p>OR III-2-5 Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes</p>

	Livrables	Mairie		PAG		Autre (CTG/ FdP/ DAC)	
		Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel
2016	2 marchés organisés à Camopi			300,00 €			
	1 mission de collecte par Gadepam			3 000,00 €			
	Participation d'artisans au marché artisanal de MPS			3 000,00 €			
	Un projet de sensibilisation aux SF avec école primaire	1 000,00 €		1 000,00 €		2 000,00 €	
	Un projet sur techniques de construction avec collègue lancé						
	Un carbet teko construit à Camopi			800,00 €		12 000,00 €	
	Un projet de fabrication de pirogues lancé			5 000,00 €			
	1 atelier organisé chez des porteurs de savoir	300,00 €		150,00 €			
2017	2 marchés organisés à Camopi			1 100,00 €			
	1 mission de collecte pour commercialisation ext.			3 000,00 €			
	Participation d'artisans à des événements régionaux			10 000,00 €			
	Un projet de sensibilisation aux SF avec école primaire	1 000,00 €		1 000,00 €		2 000,00 €	
	Un projet sur techniques de construction avec collègue	1 000,00 €		1 000,00 €		5 000,00 €	
	Une formation aux démarches collectives organisée			3 400,00 €		3 400,00 €	
	Des échanges organisés avec les artisans	500,00 €					
	6 petites pirogues construites (3 Cam/ 3 Trois Sauts)						
	3 ateliers tournants organisés chez des porteurs de savoir	1 000,00 €		1 000,00 €			
	1 projet de construction de carbet monté à Trois Sauts			2 000,00 €		5 000,00 €	
	1 carbet Teko inauguré à Camopi	300,00 €					
Un projet d'exposition par des jeunes monté et des financements trouvés			5 000,00 €		15 000,00 €		
2018	2 marchés organisés à Camopi			2 200,00 €			
	1 mission de collecte pour commercialisation ext.			3 000,00 €			
	Participation d'artisans à des événements régionaux			5 000,00 €			

ve 

	Un projet de sensibilisation aux SF avec école primaire	1 000,00 €		1 000,00 €		2 000,00 €	
	Un projet sur techniques de construction avec collège	1 000,00 €		1 000,00 €		5 000,00 €	
	1 carbet traditionnel construit à Trois Sauts			300,00 €			
	Une exposition réalisée par des jeunes sur la production le circuit et la vie de l'artisanat						
2019							

TOTAL	7 100,00 €	0,00 €	53 250,00 €	0,00 €	51 400,00 €	0,00 €
TOTAL PROJET	111750					

Coûts Mairie 2017	En personnel	Fonctionnement	Investissement
		4000	0

JC 

Projet 6 : Facilitation de l'accès aux équipements de transformation de couac en vue de stimuler une production locale

Territoire et zones d'interventions	Camopi bourg et proximités – Trois-Sauts
Description synthétique du projet	<p>Ce projet vise à accompagner l'émergence d'une production locale de couac dans la commune de Camopi. Il consiste concrètement à favoriser la création de carbet-platine collectif dans les sites pilotes. Ces carbet-platines bénéficieront d'équipements et seront destinés à une transformation semi-artisanale du manioc. Au début du projet, les carbet-platines seront équipés de platines fixées sur des foyers améliorés. Au fur et à mesure de l'utilisation des équipements il sera possible d'introduire de nouveaux équipements permettant aux transformatrices d'accéder à des équipements adaptés au volume de leur production (ex : presse mécanique, grageuse à moteur).</p> <p>L'objectif de cette phase sera d'identifier les modes d'appropriation des équipements par les bénéficiaires ainsi que les modalités de gestion associées à l'utilisation des équipements. Ce projet permettra de préparer la phase de déploiement qui pourrait avoir lieu dans le cadre de la prochaine convention d'application.</p> <p>Les objectifs du projets se déclinent donc ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Générer un intérêt local pour une activité de production de couac • Permettre aux habitants des sites pilotes de disposer des moyens nécessaires pour augmenter le volume et la qualité de leurs productions leur permettant de répondre à la demande des consommateurs camopiens • Permettre, pour chaque site pilote, l'émergence de modèles de gestion adaptés à l'utilisation collectives des équipements. • Utiliser les résultats de l'évaluation du projet pour justifier ou non de la pertinence de reconduire le projet dans le cadre de la future convention d'application
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Commune : Co-pilotage, Accompagnement et financement</p> <p>PAG : Pilotage, Accompagnement, appui logistique, animation, appui technique</p> <p>Groupe de femmes transformatrices: Facilitatrices, personnes ressources, co-construction du projet</p> <p>Associations locales : animation territoriale,</p> <p>Partenaire CCEG (LEADER) : Financement, accompagnement technique</p>
Public cible / bénéficiaires	<p>Femmes transformatrices</p> <p>Habitants (estimation : plus de 2000 en 2016, dont 35% sur le Haut-Oyapock)</p>
Budget estimatif par sources de financement	Cf. ci-après
Durée prévue – période d'intervention	2016-2018 - Action déjà engagée courant 2016
Référence Charte	<p>OR III-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local</p> <p>OR III-2-4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité</p>




	Livrables	Mairie		PAG		LEADER?	
		Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel (HJ)	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel
2016	achat de platines			4 680,00 €	3		
2017	infrastructure/équipements	23 740,00 €		13 200,00 €	?		
	animation/événements	750,00 €		1 150,00 €	6		
	visite littoral et bas-oyapock	1 000,00 €			15	4 000,00 €	
2018	animation/événements	750,00 €		1 950,00 €	6		
	formation			2 000,00 €	2		
2019							
	Total RH (Homme/jour)				32		
	TOTAL	26 240,00 €	0,00 €	22 980,00 €	5120	4 000,00 €	0
	TOTAL PROJET	53 220,00 €					
	TOTAL PROJET avec RH	58 340,00 €					
	Coûts Mairie 2017	En personnel	Fonctionnement	Investissement			
		0	2500	23740			26240

je

Projet 7 : Mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement et développement durable

Territoire et zones d'interventions	Camopi bourg et proximités – Trois-Sauts
Description synthétique du projet	<p>Le projet souhaite contribuer à amener les individus à faire des choix et agir de manière éclairée et responsable vis-à-vis de leur environnement.</p> <p>Le projet vise concrètement à mettre en œuvre un programme d'éducation et sensibilisation à l'environnement et au développement durable (EEDD) sur la commune de Camopi, en particulier sur les thématiques des déchets, de la nature et de l'eau. Pour le scolaire, il est construit pour les écoles primaires du bourg de Camopi et de Trois-Sauts ainsi que pour le collège Paul Suitman au travers d'animations et de projets collectifs. Il a également vocation à sensibiliser les adultes au travers d'événements et d'animations, ainsi que des outils de communication et sensibilisation. Il comporte également un volet formation à destination d'un ensemble d'acteurs (enseignants, agents de service public, associations). Il est construit en partenariat avec l'association Sepanguy (programme Sololiya sur l'eau et la santé) ainsi qu'avec le Graine Guyane. Il s'agit du redémarrage du programme d'EEDD déjà réalisé dans le passé et sous un format de trois ans, le temps de la convention d'application de la charte à Camopi.</p> <p>Les objectifs spécifiques se déclinent en deux axes complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la prise de conscience par les élèves du collège et des écoles des enjeux relatifs aux déchets, à la nature et à l'eau ainsi que l'adoption de bonnes pratiques associées • Favoriser la prise de conscience par les habitants des enjeux relatifs aux déchets, à la nature et à l'eau ainsi que l'adoption de bonnes pratiques associées
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Commune : Financement de projets scolaires et petits événements, transport, appui logistique aux mayouri déchets, participation aux petits événements, sensibilisation habitants</p> <p>PAG : financement, co-organisation et animation des programmes pédagogiques sur ressources et déchets, co-organisation des événements de sensibilisation, appui logistique</p> <p>CCEG : mise en place des supports, animations</p> <p>Sepanguy/ARS : organisation du programme pédagogique sur l'eau/Santé</p> <p>Collège/Ecoles : Montage projets pédagogiques et co-organisation des programmes, financement, (suivi et animation du réseau des élèves acteurs)</p> <p>Eco-organismes : animation</p> <p>Autres partenaires éventuels : GRAINE (formation)</p>
Public cible / bénéficiaires	<p>Enfants scolarisés en primaire (plus de 460 enfants)</p> <p>Enfants scolarisés au collège</p> <p>Habitants (plus de 2000 en 2016 (estimation), dont 35% sur le Haut-Oyapock)</p> <p>Intervenants Langue Maternelle (deux pour le moment)</p> <p>Enseignants (environ une quarantaine sur la commune)</p> <p>Associations locales (6-8 actives sur la commune, dont quelques-unes qui pourraient s'inscrire dans le champ de l'EEDD)</p>
Budget estimatif par sources de financement	Cf ci-après
Durée prévue – période d'intervention	2016-2019 - Action déjà engagée courant 2016
Référence Charte	<p>OR I-2-3 Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement</p> <p>OB I-1-3 Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement</p> <p>OR II-2-4 Développer des liens avec l'école</p> <p>OR II-3-2 Favoriser les espaces de rencontres et de dialogue des cultures</p>

✓ C 

	Livrables	Mairie		PAG		CCEG		Autres financeurs	
		Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel
2016	Appel à propositions EEDD Réalisation d'animations réalisation évènements animations asso. Extérieures			3000 500 3000					
2017	Appel à propositions EEDD Réalisation d'animations réalisation évènements animations asso. extérieures formation éco-gestes formation enseignants	1000	23H/J soit environ 2700€	6000 2000 2000	455H/J soit environ 39500€	1000?	23H/J soit environ 2700€	5000	
2018	Appel à propositions EEDD Réalisation d'animations réalisation évènements animations asso. extérieures formation enseignants achat et réalisation affiches sensibilisation déchets	1000 1000*	23H/J soit environ 2700€	6000 2000 2000	455H/J soit environ 39500€	1000?	23H/J soit environ 2700€	4000	
2019	Appel à propositions EEDD Réalisation d'animations réalisation évènements animations asso. Extérieures	1000*	23H/J soit environ 2700€	6000 2000	455H/J soit environ 39500€	1000?	23H/J soit environ 2700€	4000	

TOTAL	4000	69H/J soit environ 8100€	26500	1350H/J soit environ 118500€	3000	69H/J soit environ 8100€	13000		
TOTAL PROJET (hors RH)	46500								
TOTAL PROJET (RH inclus)	181200								
Coûts Mairie 2017	En personnel	Fonctionnement	Investissement						
	23H/J	1000	0						

*possibilité de réfléchir en cours de route à une contribution Mairie pour la mise en place d'un péri-scolaire EEDD

JE 

Projet 8 : Organisation et accompagnement de rencontres et échanges interculturels

Territoire et zones d'interventions	Camopi bourg et proximités – Trois-Sauts - Haut-Maroni
Description synthétique du projet	<p>Le projet vise à favoriser les échanges interculturels et la valorisation de la culture locale, que ce soit au sein de la communauté Wayampi ou Teko, entre les communautés amérindiennes, qu'avec les autres cultures présentes en Guyane.</p> <p>Le projet s'est donc fixé les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'organisation de rencontres culturelles intercommunautaires et transfrontalières pour les Amérindiens du sud de la Guyane, et en particuliers les rencontres Wayāpi. • Favoriser et soutenir l'organisation d'événements locaux (sur Camopi ou à l'extérieur) liés à la valorisation de la culture amérindienne • Faciliter et soutenir de manière multi-partenariale la décentralisation de projets culturels sur Camopi
Rôle des différents partenaires du projet	<p>PAG - appui technique, logistique et financier (selon projet)</p> <p>Mairie de Camopi - portage de certains projets et partenaire logistique/financier</p> <p>Associations locales - porteurs locaux de certains projets (rencontres transfrontalières) mais associations restant à définir</p> <p>DAC/Rectorat/Encre - partenaires financiers sur certains projets</p> <p>Norma Claire, Compagnie Cueilleur de brumes - partenaires porteurs de projets de décentralisation d'animation</p>
Public cible / bénéficiaires	Habitants de Camopi et Trois-Sauts (estimation : plus de 2000 en 2016, dont environ 35% sur Trois-Sauts) Associations locales
Budget estimatif par sources de financement	Cf ci après
Durée prévue – période d'intervention	2016-2019 - Action déjà engagée courant 2016
Référence Charte	OR II-3-2 Favoriser les espaces de rencontres et de dialogue des cultures

	Livrables	Mairie		PAG		PREF		DAC	CTG
		Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel €	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution hors personnel
2016	rencontres transfrontalières wayampi (Guyane)/ Appui ceremonies traditionnelles&representation groupes traditionnels/Appui aux JPA/Décentralisation de projets (asso cueilleurs de brume, norma claire)	3800		17400	5920				
2017	rencontres transfrontalières wayampi (Brésil)/Ateliers contes amérindiens/Appui ceremonies traditionnelles&representation groupes traditionnels/Appui aux JPA/Atelier video/Décentralisation de projets (asso tête dans les images)	12700		26300	22960	23000		8000	
2018	rencontres transfrontalières wayampi (Guyane)/Ateliers contes amérindiens/Appui ceremonies traditionnelles&representation groupes traditionnels/Appui aux JPA/Atelier video/Décentralisation de projets	7900		14600	10000			5000	5000
2019	Appui ceremonies traditionnelles&representation groupes traditionnels/Appui aux JPA/Atelier video/Décentralisation de projets	12900		22300	14480			1000	
TOTAL		37300	0	80600	53360	23000	0	14000	5000
TOTAL PROJET					154900				
TOTAL Projet avec RH					208260				
Coûts Mairie 2017		Personnel	Fonctionnement	Investissement					
			12700	0					

UP 

Projet 9 : Sauvegarde, transmission et valorisation des langues, musiques et chants

Territoire et zones d'interventions	Camopi – Trois-Sauts
Description synthétique du projet	<p>Face à la perte progressive de certaines pratiques, certain savoirs et savoir-faire, le projet vise à favoriser les inventaires, la transmission et la valorisation du patrimoine culturel immatériel Teko et wayāpi autour des danses, chants, musique et langues.</p> <p>Il se décline en 4 objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documenter, favoriser la transmission du patrimoine culturel immatériel (PCI) Teko et Wayāpi lié à la musique, aux danses et aux chants et le valoriser • Favoriser la réalisation et valorisation d'un dictionnaire bilingue français-Teko • Organiser des projets de recherche participative en sciences humaines et sociales sur le PCI • Favoriser la reconnaissance de l'expertise locale autour des savoirs et savoir-faire <p>Il s'organise autour de projets préexistants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude, sauvegarde et transmission des grands chants Wayāpis ▪ Etude d'ethnomusicologie sur le patrimoine Teko ▪ Réalisation d'un dictionnaire bilingue français-Teko ▪ Etude de la langue siffiée chez les Wayāpis de Trois-Sauts ▪ Valorisation des porteurs de savoir et savoir-faire (maîtres d'art)
Rôle des différents partenaires du projet	<p>PAG : cofinancier + appui technique et logistique Mairie : appui logistique pour certains projets (essence, pirogue, piroguier) Préfecture : cofinancier Dico Teko DAC Guyane : cofinancier CTG : porteur global du projet dico teko et cofinancier du projet Université Guyane : organisme partenaire projet grands chants wayāpi via rattachement du chercheur au Crillash et cofinancier Université Paris Ouest Nanterre : organisme partenaire projet ethnomusicologie teko via rattachement du doctorant Sachants : participants aux ateliers</p>
Public cible / bénéficiaires	Habitants des communautés Wayāpi et Teko Porteurs de savoir
Budget estimatif par sources de financement	Cf ci après
Durée prévue – période d'intervention	2016-2019 - Action déjà engagée courant 2016
Référence Charte	<p>OR II-1-1 et OB II-1-1 Identifier les patrimoines culturels des territoires Identifier les patrimoines culturels des territoires OR II-1-2 et OB II-1-2 Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales OR II-1-3 Protéger, de manière adéquate, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles OR II-2-2 Proposer des outils de médiation culturelle OR II-3-1 Œuvrer pour la reconnaissance publique de la diversité culturelle</p>

	Livrables	Mairie		PAG		DAC	
		Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel	Estimation de la Contribution en personnel
2016	Constitution d'une base de données pour l'élaboration d'un dictionnaire français-Teko Réalisation d'ateliers de transcription des chants teko			4150	446	7650	
2017	Réalisation d'ateliers de transcription des chants teko + wayāpi Production de documents de retranscription des chants wayāpi et teko + captation sonore et/ou vidéo des chants, musique et danse + langues sifflées wayampi (si pas terminée en 2016) : Finalisation d'une base de données pour l'élaboration d'un dictionnaire français-Teko Discussion avec la population locale et les chercheurs pour faire émerger de nouvelles thématiques de recherche en sciences humaines			9150	2000	7650	
2018	si pas terminé en 2017 : documents de retranscription des chants wayāpi et teko + captation sonore et/ou vidéo des chants, musique et danse +langues sifflées wayampi. Discussion avec la population locale et les chercheurs voir comment valoriser les résultats de ces recherche en sciences humaines	3000 (aide à la diffusion des résultats)		12400	2000	7650	
2019	si pas terminé en 2018 : documents de retranscription des chants wayāpi et teko + captation sonore et/ou vidéo des chants, musique et danse +langues sifflées wayampi. Discussion avec la population locale et les chercheurs voir comment valoriser les résultats de ces recherche en sciences humaines	3000 (aide à la diffusion des résultats)		12400	2000	7650	
TOTAL		3000	0	38100	6446	30600	0
TOTAL PROJET		78146					

Coûts Mairie 2017	En personnel	Fonctionnement	Investissement
			0

ve 

